

0020048S
ACADEMIE D'AMIENS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE HENRI MARTIN
1 RUE GABRIEL GIRODON
02100 ST QUENTIN
Tel : 0323063838

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 54

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/03/2021

Réuni le : 01/04/2021

Sous la présidence de : Jacques Tabary

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention relative à l'accueil des élèves du collège Hanotaux au sein de la restauration scolaire du lycée Henri Martin au titre de l'année scolaire 2020-2021

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0